

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2017**

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemeps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 12 juin 2017 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

**Présents** : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, DUMON Alain, BARDESSOLLE Patrick, HUOT Jean-Paul, HUCHET Pierrette, POUDRET Annie, BESSARD Jérémie, AUDOUIN Anne, COUTANT Alain, REYGADE Aline

**Procurations** : BROUDICHOUX Serge à DUMON Alain  
BOUTIN Jean-François à BARDESSOLLE Patrick

**Absent** : PASCAL Romain

**Excusé** : MARTIN Frédéric

**Secrétaire de séance** : Alain DUMON

**Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 10 avril 2017.**

## **DELIBERATION 14-2017 APPROBATION D'UN REGLEMENT DES CIMETIERES**

Le projet du règlement intérieur des cimetières de la Commune de Petit-Palais et Cornemeps a été envoyé aux membres du Conseil Municipal.

Considérant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées pour la sécurité, la salubrité et le maintien du bon ordre ainsi que la décence dans les cimetières,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le règlement des cimetières communaux
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

## **DELIBERATION 15-2017 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT CONCERNANT LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ALLEES DES CIMETIERES AUX ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que les allées des cimetières aux abords des monuments historiques sont inadaptées pour les personnes à mobilités réduites.

Après discussion,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux de mise en accessibilité des allées des 2 cimetières contigus aux églises.

Et autorise Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à demander des subventions auprès de différents organismes.

## **DECISION CONCERNANT LES TAP POUR LA RENTREE 2017-2018**

Suite au Conseil d'école, il sera demandé une organisation de classe sur 4 jours et abandonner les TAP.

Une classe ferme à Petit Palais et Cornemeps les élèves seront répartis dans 3 classes : CP/CE1- CE2/CM1 et CM1/CM2 soit environ 23 élèves par classe.

La classe mobile sera mise à disposition pour les repas des enseignantes et des réunions. A étudier pour y faire la garderie.

Un appel d'offre est lancé pour la confection des repas au restaurant scolaire jusqu'au 15 juin 2017.

## **DISCUSSION CONCERNANT LES TOILETTES AUTONOMES**

Présentation des devis pour l'installation des toilettes autonomes à l'aire de loisirs de 10 753 € HT à 26 398 €.

Il est décidé d'étudier d'autres propositions au budget prochain.

## **PERMANENCES CONCERNANT LES ELECTIONS LEGISLATIVES 2<sup>ème</sup> TOUR**

Un tableau des permanences sera envoyé aux conseillers participants au bureau de vote.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

➤Présentation des 3 devis à étudier concernant le local bibliothèque.

Messieurs TERRIEN-VIAUD ET DELAGE ont établi des offres.

Madame le Maire doit recontacter les artisans afin de vérifier les surfaces.

➤La commission des bâtiments se réunira pour décider des travaux à effectuer à la fontaine au lieu-dit « Lamothe ».

➤Concernant les travaux de voirie 2017, 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

ETR 26 494,50 € HT - COLAS 39 111,50 € HT - EUROVIA 29 178,75 € HT

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement du Bourg

ETR 30 038,00 € HT-COLAS 40 107,40 € HT- ROLLIN TP 39 037,61 € HT- EUROVIA 33 334,65 € HT.

C'est l'Entreprise ETR qui est retenu pour effectuer les travaux.

Monsieur HUOT Jean-Paul constate que le rallye a fait des dégâts sur les routes.

Il est demandé qu'un courrier soit envoyé au président afin qu'il prenne en charge les travaux.

➤Concernant la collecte des ordures ménagères des points de rassemblement vont être effectués dans plusieurs lieux de la Commune : Route des Huguets -Route de la Barde -Route de Lamargagne -Route de la Rente -Impasse des vertes prairies -Impasse du stade.

Un courrier sera envoyé aux personnes concernées.

➤Dédicaces de Plume vendredi 16 juin 2017 à partir de 14 H 00 à la salle polyvalente.

➤Mme le Maire fait lecture du courrier de Mme CAMPADIEU.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Patrick BARDESSOLLE donne le programme pour la fête du 17 juin 2017.

Anne AUDOUIN signale des nids de poule aux lieu-dit Les Huguets devant chez M. PASQUALE.

Elle signale d'énormes problèmes de téléphones, souvent en dérangement.\_

**Séance levée à 19 H 45**